

## Atelier N°1

**Animateurs:** Bruno Colombier et Stéphanie Palagonia. (Rapporteurs des travaux)

**Thème : une AS et un sport scolaire pour tous.**

Monsieur Colombier ouvre l'atelier par un partage d'expérience de l'association sportive en SEGPA.

Celle-ci propose des activités « extra ordinaires » en liaison avec les cours d'EPS pour cette catégorie d'élèves.

Equitation, aviron, voile, construction d'une Yole de Ness en atelier Bois, natation (savoir nager pour la voile), BMX sont les activités programmées.

Le travail est organisé par cycle dans le prolongement de l'EPS.

Les collectivités locales mettent des moyens à disposition. Ceci fait écho au discours introductif de Monsieur le Recteur de l'académie qui précise que la refondation de la République par son école s'appuie nécessairement sur l'implication des collectivités territoriales.

Le coût des licences est pris en charge par la SEGPA.

Le projet d'AS est en lien avec le projet d'établissement. Il s'appuie sur l'analyse du profil des élèves, de leurs besoins et répond à une demande.

Un slogan : « Donner le plus à ceux qui ont le moins ».

Outre le bilan qualitatif, le résultat quantitatif est de 50% d'élèves SEGPA licenciés à l'UNSS.

Stéphanie PALAGONIA anime ensuite les échanges autour du questionnement qui suit :

- 1 - Comment mettre en place une offre sportive élargie adaptée et accessible au public féminin, à tous les niveaux (collèges et lycées)?
- 2 - Comment proposer aux élèves de ces quartiers (ZEP, ruraux, ...) une offre de pratique qui les motive?
- 3 - Comment mettre en place une convention de fonctionnement entre les AS de quartiers prioritaires et les autres AS grâce à une mutualisation des moyens?
- 4 - Comment inciter les élèves à se former en tant que « Jeunes officiels » tant dans les tâches d'arbitrage, d'organiseurs et de jeunes reporters afin qu'ils accèdent à des responsabilités concrètes et pérennes?
- 5 - Comment faire participer dans la même équipe élèves en situation de handicap et élèves valides?

Eléments de réponses:

Le rapporteur de l'atelier mentionne la richesse des échanges entre les participants et les partages d'expériences que ne reflèteront sans doute pas les quelques points qui suivent.

- Le milieu local n'offre pas une concurrence mais une complémentarité d'activités. Proposer des activités innovantes que les élèves ne pourraient pas pratiquer en club (Raid mixte, Run and Bike, jeux de l'UNSS...).
- Introduire les nouvelles activités qui appartiennent à la culture émergente (Hip Hop, Raid, Futsal, Step...)
- Proposer des activités basées sur le pôle compétition mais aussi sur le pôle animation pour obtenir l'adhésion de tous.

- Equilibrer l'offre par des activités basées sur des buts de maîtrise plus que sur des buts de performance pour faciliter l'adhésion des filles à l'AS: Raid, Golf, danse, step...
- Proposer des activités en adéquation avec le profil de l'établissement (LP) et le milieu local. Faire un état des lieux.
- Proposer des activités qui tiennent compte des attentes des élèves. Inviter les professeurs à animer les activités qui ne sont pas exclusivement leurs spécialités.
- Structurer le contenu de la journée du sport scolaire, communiquer, mobiliser, partager: moment important pour la découverte et la prise de licence, donner le goût aux élèves.
- Créer les « portes ouvertes » de l'AS.
- Elaborer une stratégie de communication interne à l'Etablissement mais aussi externe (reportage vidéo, jeunes reporters, presse locale...).
- Veiller à transmettre les informations, solliciter les élèves dans les moments clés de l'année (dès l'inscription ou la réinscription, en 6°, en 2°). Inclure ces informations dans les formulaires donnés aux familles dans leurs premiers contacts avec les établissements.
- Valoriser les capacités des élèves par rapport à leurs compétences (faire valoir le bonus au bac, remercier les JO à travers des récompenses ...)
- Annualiser le forfait AS (3h) sur des événements phares : Atlant'lycees, JSL, Raids, APPN, sorties AS en accord avec le projet établissement. Communiquer ces projets au conseil d'administration, développer des animations sur la pause méridienne.
- A propos du financement : dans certains départements le Conseil Général apporte son aide aux collèges. La Région aide les lycées avec le « PASS culture sport ». Les AS s'autofinancent sur des projets « anticipés». inégalité de la subvention municipale aux AS...
- Utiliser les moyens qui existent déjà (conventions ...)